



Comité de Pilotage

Vallée de l'Antenne Site FR 5400473

Mercredi 11 Octobre 2023

MATHA 17

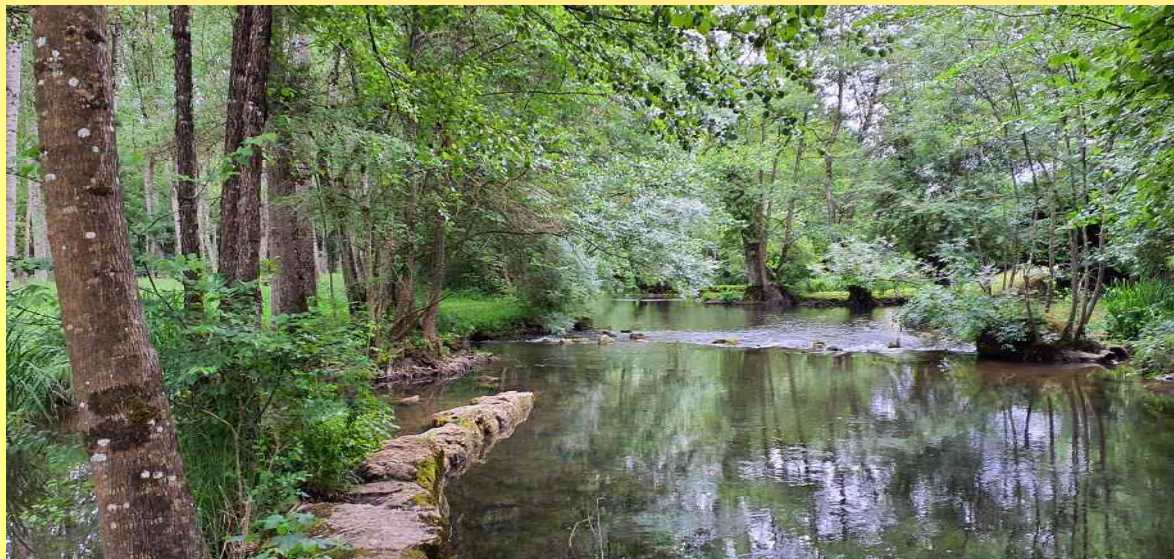


Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Ordre du jour

1. Rappel de la démarche et des enjeux du site
2. Désignation de la structure animatrice et du Président du Comité de Pilotage
3. Bilan de l'animation 2022/2023
4. Perspectives d'animation 2024

Natura 2000 : un réseau européen

Directive Oiseaux (DO)
1979/2009

**Zone de
protection
spéciale (ZPS)**



**Directive Habitats,
Faune, Flore (DHFF)**
1992

**Zone spéciale
de conservation
(ZSC)**

**Espèces d'intérêt
communautaire**

en danger
ou vulnérable en Europe
ou rare
ou endémique

**Habitats d'intérêt
communautaire**

en danger de disparition
rare ou en régression
représentatif en Europe

Habitats d'espèces = lieux de vie



Natura 2000 : un réseau européen

Réseau européen de sites naturels terrestres et marins

Objectif double

**préservation
de la diversité biologique
et du patrimoine naturel**

*survie à long terme des espèces et des habitats
particulièrement menacés, à forts enjeux de
conservation en Europe.*

**prise en compte
des exigences économiques,
sociales et culturelles**

*projets d'aménagement ou activités humaines
non exclus dans les sites Natura 2000,
sous réserve qu'ils soient compatibles avec les objectifs
de conservation des habitats et des espèces qui ont
justifié la désignation des sites.*



La France a fait le choix d'une approche concertée et basée sur le volontariat

Natura 2000 : un réseau européen

RÉSEAU NATURA 2000 EN EUROPE

6%

de la surface
marine des eaux européennes

18,15%

de la surface
terrestre du territoire
de l'Union européenne

 **5 572 zones**
de protection spéciale
pour les oiseaux (ZPS)

23 726 zones
spéciales de conservation
pour les habitats et les espèces (ZSC) 

<http://www.natura2000.fr/>

Source : <http://www.natura2000.fr/>

RÉSEAU NATURA 2000 EN FRANCE

34%

de la surface
marine de la zone
économique exclusive

12,9%

de la surface
terrestre
métropolitaine
soit 7 millions d'hectares

1 776 sites

dont 212 sites marins

1374

zones spéciales
de conservation

402

zones
de protection spéciale
pour les oiseaux

132 espèces
d'oiseaux

(I) Identifiées à l'annexe I de la directive Oiseaux
(II) Identifiées à l'annexe II de la directive Habitat faune flore

 **131 types**
d'habitats naturels d'intérêt
communautaire

94 espèces
animales

 **63 espèces**
végétales

 **13 128 communes**
du réseau

Natura 2000 : pour qui ?



1. Rappel de la démarche

Historique de la démarche

- **Objectif** : maintenir la diversité biologique, tout en tenant compte des activités économiques, sociales et culturelles
→ Démarche : concertation, mise en œuvre volontaire et contractuelle des actions

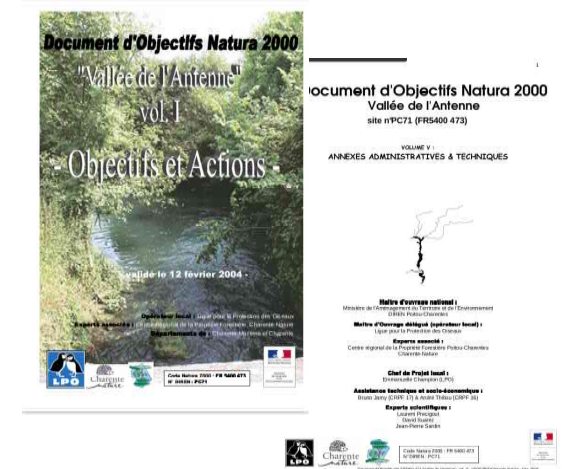
- **Document d'Objectifs (DOCOB)**

- 1) Diagnostics : écologique et socio-économique
- 2) Enjeux et objectifs
- 3) Plan d'actions



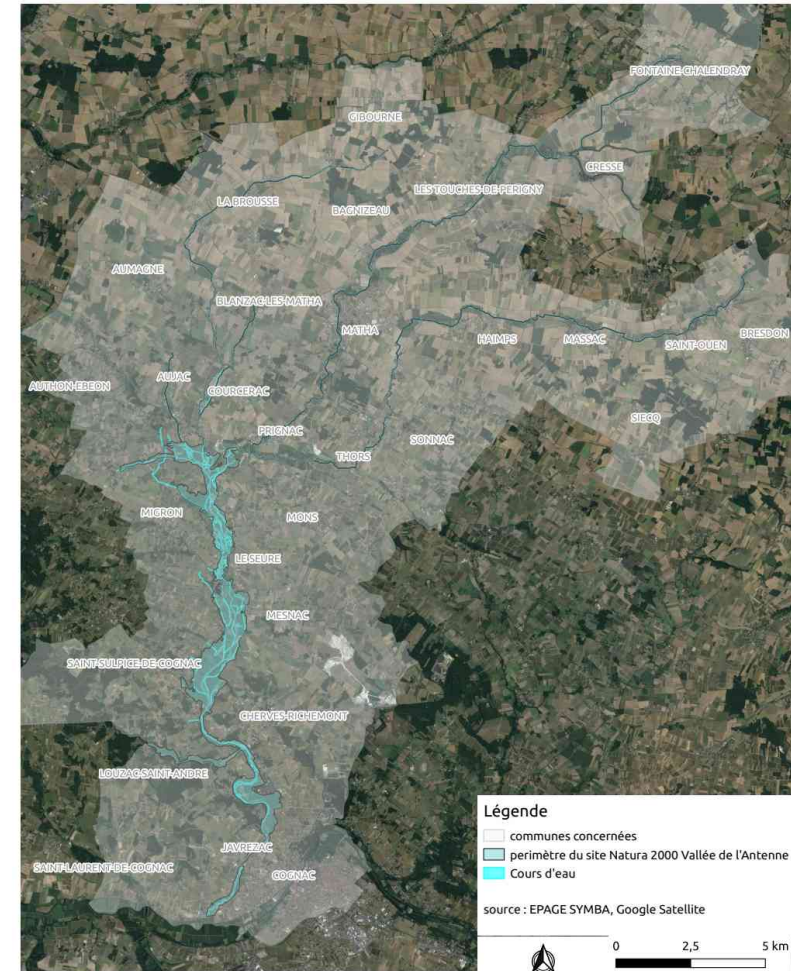
La LPO France a élaboré le Document d'Objectifs (DOCOB) du site de la vallée de l'Antenne, validé le 12 février 2004

Désignation du site : Classement en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par Arrêté Ministériel de 2009



La Zone Natura 2000 Vallée de l'Antenne

- Un site Natura 2000 lié au cours d'eau et ses affluents
1 208 ha dont 54 % en Charente
46 % en Charente Maritime
- 30 communes concernées
- Un bassin versant dynamique porté par la viticulture





Le site abrite ainsi :

- 10 habitats naturels d'intérêt communautaire inscrits à l'annexe I de la Directive Habitats
- 19 espèces animales d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats,
- 5 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux

A cela, s'ajoute une quinzaine d'espèces remarquables à l'échelle du Poitou-Charentes.



2. Désignation de la structure animatrice

Autorité de gestion
Loi 3DS au 01/01/2023



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

2004-2022

Pilotage
DREAL Aquitaine
DDTM



2023

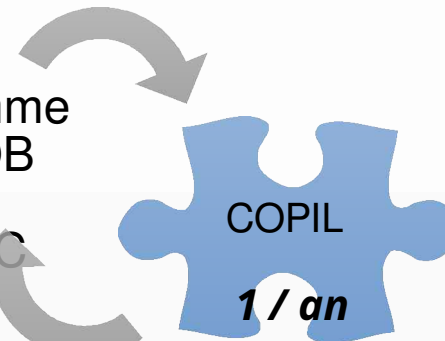
Pilotage Région
Nouvelle
Aquitaine
DDTM



Opérateur du programme
Animation du DOCOB



Opérateur du programme
Animation du DOCOB
2022-2024
Animation des MAEC
2023-2027

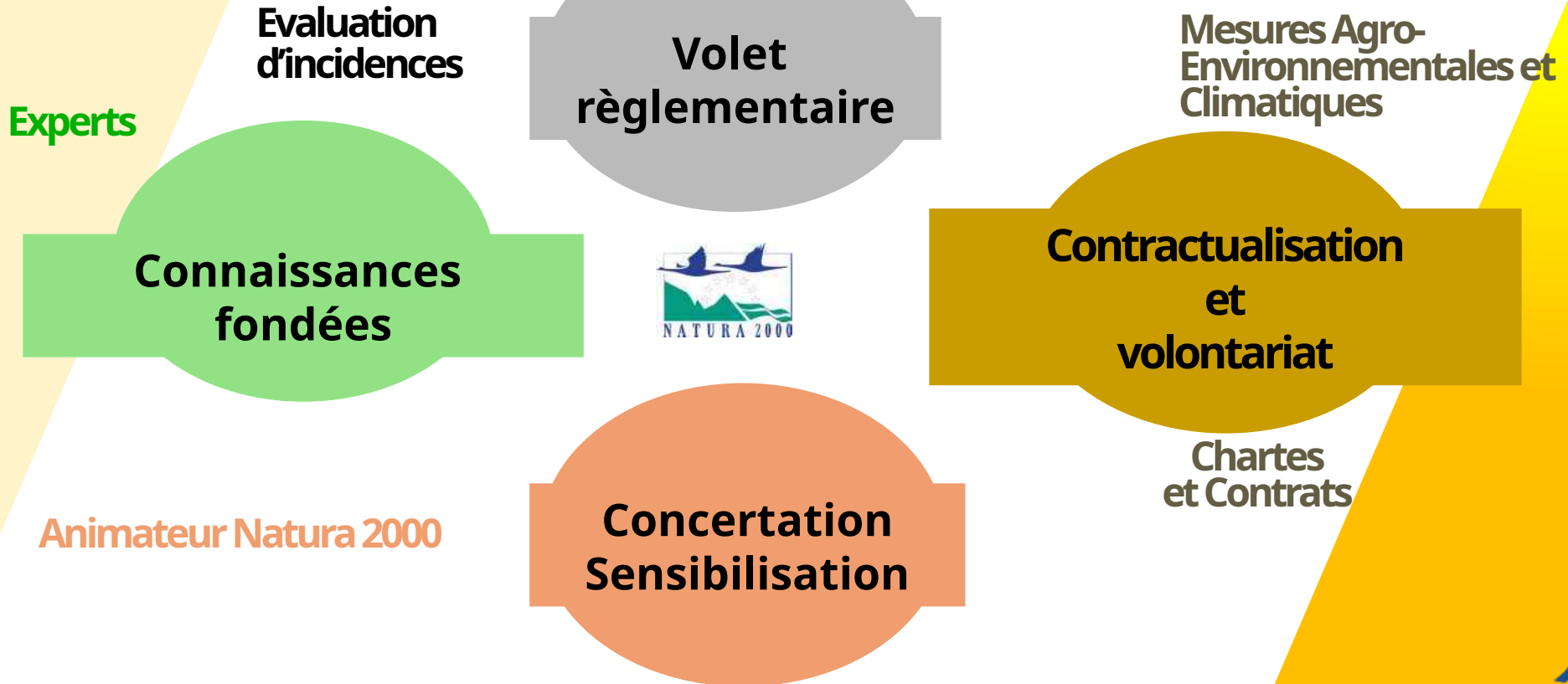


Appropriation des enjeux
Contribution à la définition
des objectifs
Planification des actions



Rappel de la démarche et des outils

La responsabilité de l'opérateur et de la structure animatrice est de maintenir les habitats prioritaires définis par l'UE et préserver les espèces par plusieurs leviers :

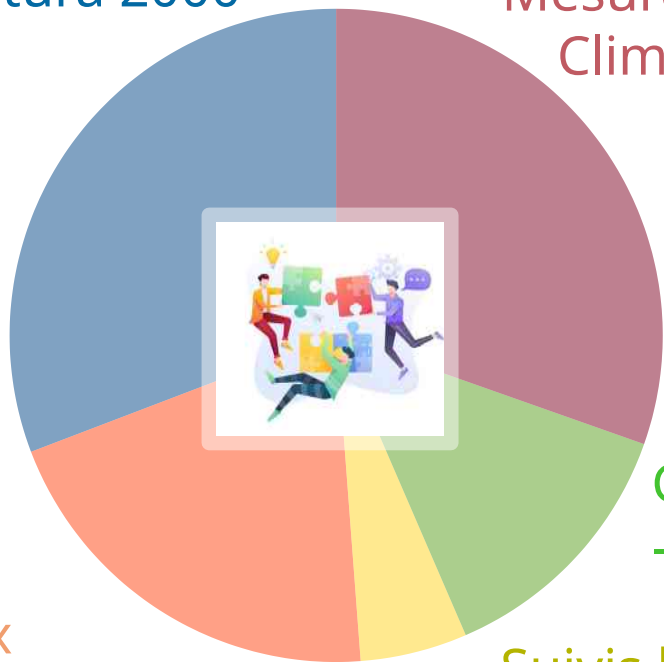


3. Les missions de l'animateur (année 2023)³

Animation des outils Natura 2000
30,8 % - 49,5 jours

Mesures Agri-Environnementales et
Climatiques – 30,4 % - 49 jours

Articulation avec les
politiques publiques
Conseils et appui aux
porteurs de projets
20,40 % - 33 jours



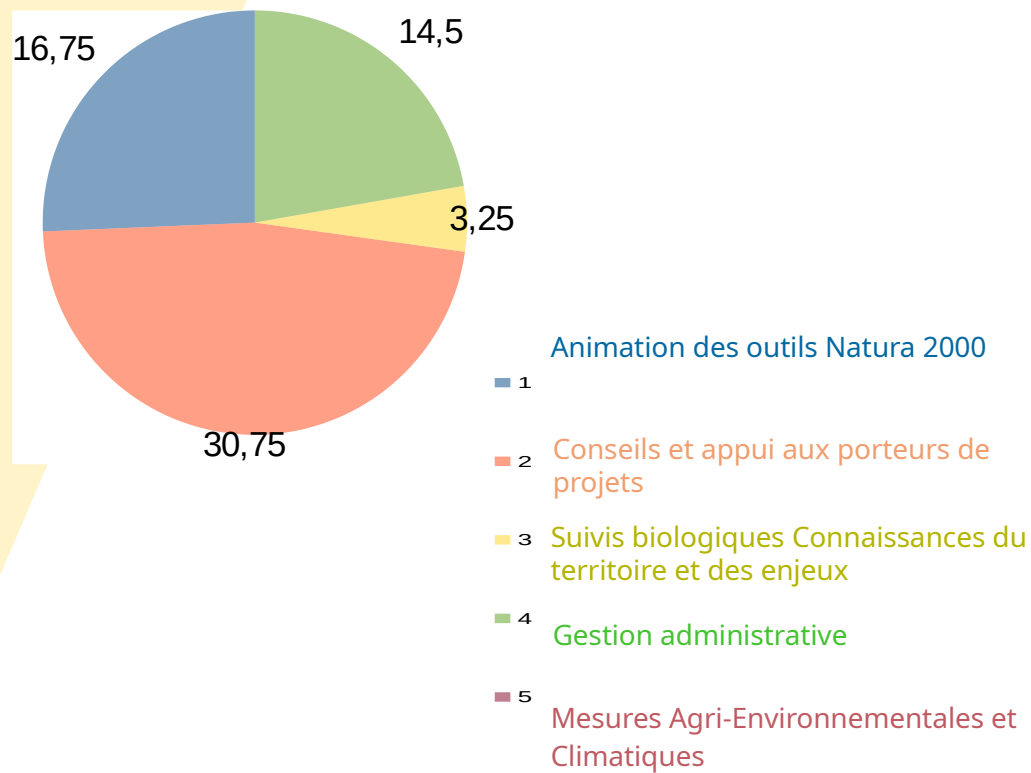
Gestion administrative
- 13,1 % - 21 jours

Suivis biologiques Connaissances
du territoire et des enjeux – 5,3 %
- 8,5 jours

Temps de travail 2022

65 jours

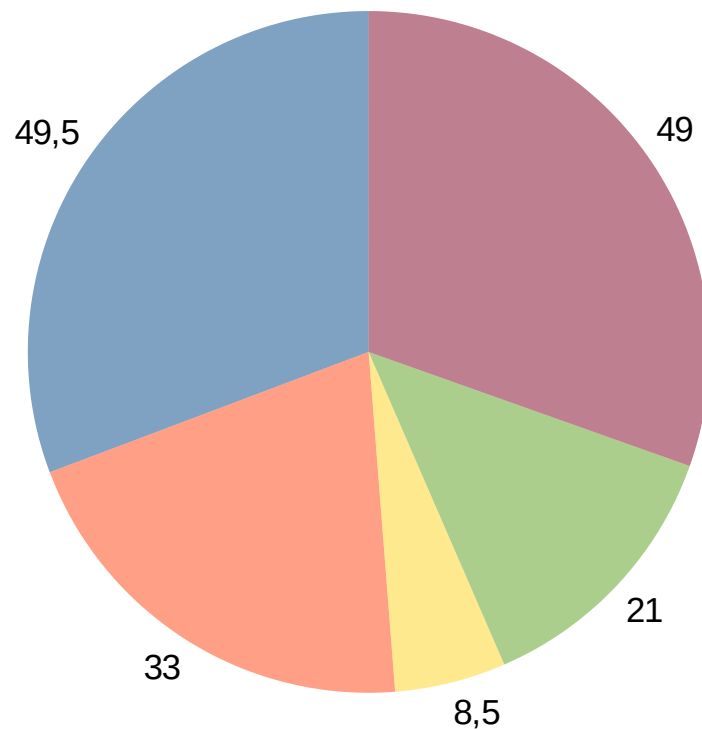
LPO / SYMBA



Temps de travail 2023

161 jours

SYMBA avec MAEC



Temps de travail prévisionnel 2023

	NATURA 2000	MAEC
1 Animation	49,5	
1.1 Mise en œuvre de la concertation	20,5	8
1.2 Mise en œuvre des actions de sensibilisation, d'information, de communication	23	5
1.3 Echanges avec d'autres animateurs Natura 2000	6	1

2 Assistance technique	33	
2.1 Mise en œuvre du processus de contractualisation du DOCOB	10	
2.2 Natura 2000 dans les politiques publiques	11	2
2.3 Assistance aux porteurs de projets	10	20
2.4 Réunions avec les services de l'État	2	3

3 Amélioration des connaissances	8,5	
3.1 Suivis biologiques du site	5,5	
3.2 Mise à jour du DOCOB et suivis biologiques	2	
3.3 Evaluation de l'état de conservation du site	1	

4 Gestion administrative et financière	21	
4.1 Comité de pilotage (organisation et animation) et autres groupes de travail	10	3
4.2 Fourniture et suivi des demandes de subvention	6	5
4.3 Elaboration du rapport d'animation annuel	5	2

N2000	112	
MAEC		49
Nombre de jours consacrés	161	

Budget prévisionnel 2023

Type de dépense	Montant total
Prestations de services	5 092,00 €
Dépenses de personnel	27 284,67 €
Coûts indirects et frais de déplacements	4 092,70 €
TOTAL Projet	36 469,37 €

Mesures Agro-Environnementales

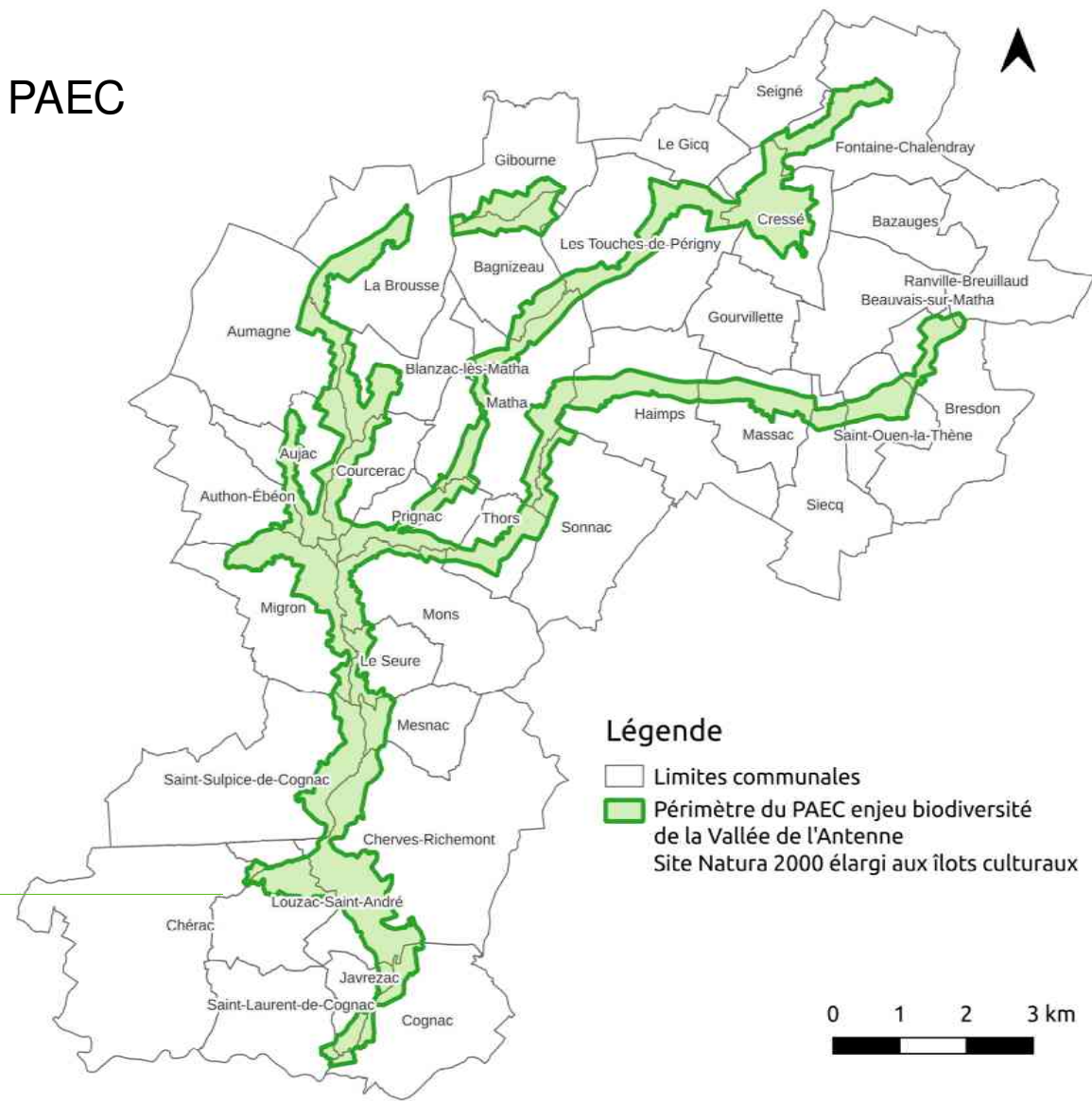
Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) constituent l'un des principaux outils mobilisables dans le cadre de Natura 2000.

Elles visent à encourager les pratiques agricoles favorables à l'environnement. Il s'agit de contrats de gestion proposés aux agriculteurs **volontaires** dans le cadre de leur dossier PAC.

En contrepartie d'une aide annuelle, les contractants s'engagent à respecter le cahier des charges des MAEC choisies pendant 5 ans.



Le territoire retenu pour le PAEC Vallée de l'Antenne



Contrats MAEC 203

Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage Code de la mesure : NA_VALA_MHU2	Protection des espèces (4 niveaux) Code de la mesure : NA_VALA_ESP...		
Eligibilité : • Prairies ou pâturages permanents	Eligibilité : • Surfaces herbacées temporaires • Prairies ou pâturages permanents		
Cahier des charges : • Respecter un taux de chargement maximal moyen annuel à la parcelle de 1,4 UGB/ha • Respecter un taux de chargement minimal moyen annuel de 0,05 UGB/ha sur les surfaces en herbe à l'échelle de l'exploitation • Absence de pâturage hivernal du 15 décembre au 28 février • Ne pas détruire le couvert • Absence de fertilisation organique et minérale (hors apports par pâturage), d'apports magnésiens et de chaux • Absence d'utilisation de produits phytosanitaires • Valoriser par pâturage au moins 50 % des surfaces engagées • Respecter les modalités d'entretien des éléments spécifiques (haies, mare, ...)	Cahier des charges : • Absence de pâturage hivernal du 15 décembre au 28 février • Ne pas détruire le couvert • Absence d'utilisation de produits phytosanitaires • Sur les zones mises en défens, respecter l'interdiction de fertilisation organique et minérale (hors apports par ...)		
Rémunération : 201,25 €/ha/an	Niveau 1 NA_VALA_ESP1		Mesure (outils de
	Mise en défens de 10 % de la parcelle	Abse d'int jusq	MAEC Bio CI
Rémunération : 201,25 €/ha/an	Niveau 3 NA_VALA_ESP3		
	Absence d'intervention jusqu'au 15 juin	Abse d'int jusq	
Plafond : 15 000 € soit environ 75 ha	Plafond : Pas de plafond	Rémunération : 81,95 €/ha/an	Rémunération : 145,75 €/ha/an
		Rémunération : 199,57 €/ha/an	Rémunération : 254,00 €/ha/an

Certaines mesures sont cumulables sur une même parcelle, c'est à dire que la compensation financière des deux mesures s'additionnent. Les montants suivants correspondent au cumul de deux mesures.

Création de prairies
Préservation des milieux humides, amélioration de la gestion par le pâturage

A la fin de la première année (2023), l'enveloppe attribuée est déjà largement consommée en Nouvelle Aquitaine.

Mesures MAEC (outils de gestion)	Montants unitaires €/ha	Nombre d'exploitations concernées	Surfaces concernées (campagne 2023)	Montant annuel prévisionnel	Montant prévisionnel sur 5 ans
MAEC Biodiversité - CIFI	652,00 €	3	6,51	4 245 €	21 232 €
MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	254,00 €	3	6,42	1 631 €	8 155 €
Enveloppe attribuée :				30 000 €	
Consommation budgétaire 2023				29 387 €	
Solde				613 €	

LIFE Vison



Informations générales sur le programme

Ce programme, coordonné par la LPO en partenariat avec le CD17 et le GREGE, s'est déroulé sur 5 ans de Septembre 2017 à Novembre 2022 sur les départements de la Charente et de la Charente-Maritime, avec une prolongation sur l'année 2023

Objectif : la conservation du Vison d'Europe

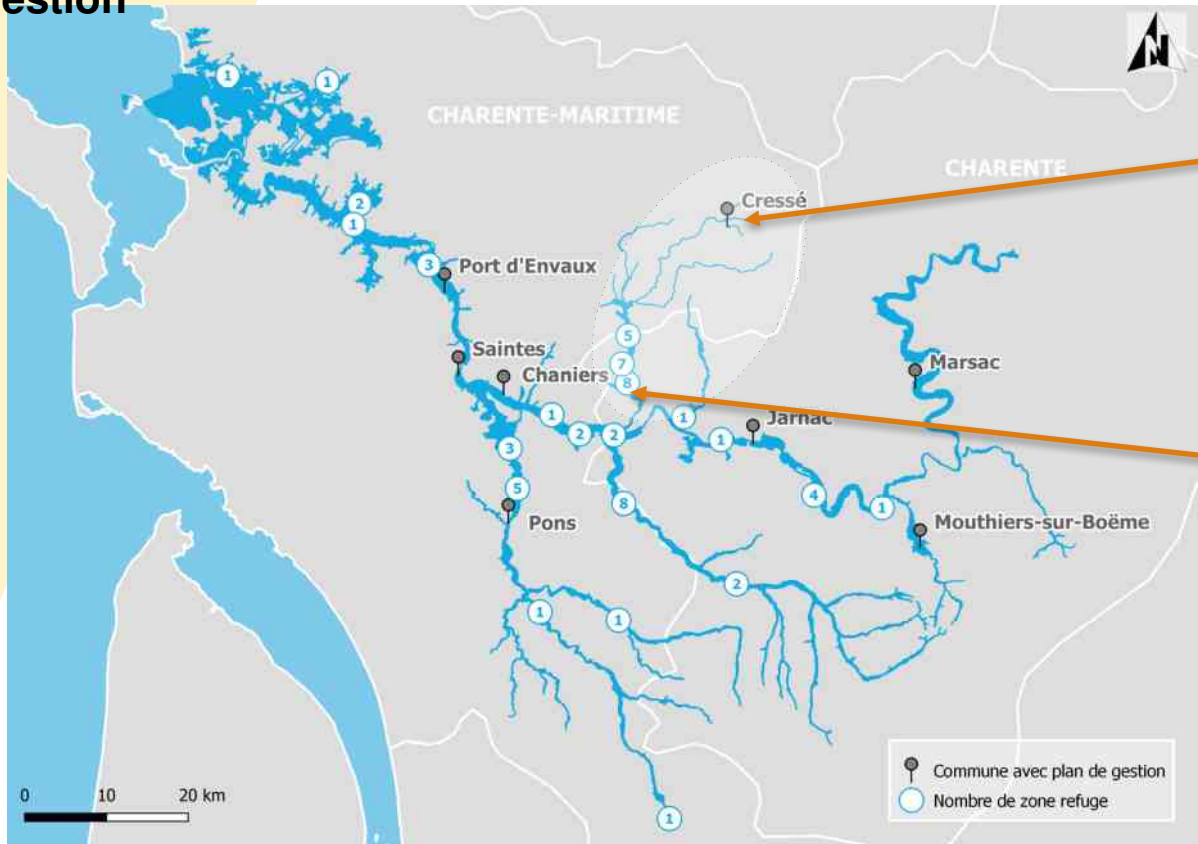
L'objectif principal du projet est de maintenir et, idéalement, accroître la population de Vison d'Europe dans le bassin de la Charente. Plus spécifiquement, le projet vise à :

- Réduire les causes de mortalité du Vison d'Europe (collision routière, piégeage, compétition avec le Vison d'Amérique...)
- Accroître la disponibilité en habitats favorables, sécuriser les secteurs les plus remarquables et restaurer la continuité écologique au sein du bassin
- Améliorer les connaissances sur la période sensible de reproduction et caractériser les noyaux de population restante pour une meilleure hiérarchisation des enjeux
- Intégrer la conservation du Vison d'Europe dans les politiques locales d'aménagement du territoire tout en sensibilisant les acteurs locaux et le public à la préservation de la qualité de la ressource en eau, des habitats alluviaux

LIFE Vison



Carte de répartition des Zones Refuges et Plans de Gestion



Cressé (2022): La commune a souhaité réaliser des inventaires de ses parcelles pour orienter leur gestion en faveur de la biodiversité, en particulier pour préserver des habitats naturels du Vison d'Europe.

Points 5,7,8 : Afin de contribuer à la conservation du Vison d'Europe, une quinzaine de parcelles de zones humides représentant 1,4 ha sur la vallée de l'Antenne sont en zones refuges

LIFE VISON - Projets de restauration de boisement naturel par conversion de peupleraie

- Cherves-Richemont
- Javrezac



Suivis écologiques 2023



Groupes ou espèces suivi(e)s	Fonge Champignons	Hétérocères Papillons de jour	Chiroptères Chauve-souris	Odonates Libellules	Flore	Mammifères aquatiques Vison
<i>Habitats prioritaires</i>	<i>Pelouses calcicoles</i>	<i>Prairies humides – Pelouses calcicoles</i>	<i>Cavités</i>	<i>Prairies humides Cours d'eau Ripisylve</i>	<i>Pelouses calcicoles</i>	<i>Prairies humides Cours d'eau Ripisylve</i>
Partenaires Prestataires	GEREPI	Charente Nature déclinaison du PNA	Charente Nature	SYMBA/ CEN NA Via formation et déclinaison du PNA	SYMBA	LIFE vison se termine en 2023 Projet 2024 réintroduction

Les évaluations d'incidence :

L'accompagnement des porteurs de projet

Demandeur	Nom du projet /Lieu	Date de sollicitation
2022		
UbD 17-79 DREAL	Ferme éolienne de la Brousse	19/02/22
2023		
Conseil Dptal 16 DI	Pont de décharge RD 83 Jarnouzeau	03/03/23
Conseil Dptal 17 DI	Pont du Bourg CD17 Cressé	15/03/23
SYMBA/PCM Jonzac	Seuil La Groie Javrezac	30/08/23
via CBNSA	parc photovoltaïque Thors	05/06/23
Distillerie Les Angeliers	Renforcement micropieux Javrezac	22/09/23

4. Actions d'information et de sensibilisation

Année 2022 : Pas d'actions

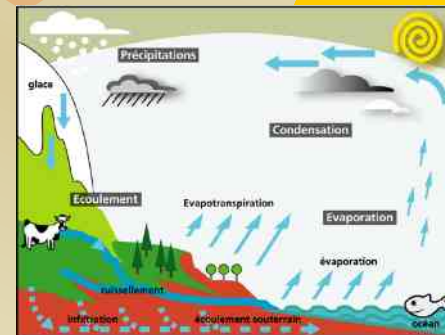
Année 2023 :

2 sorties grand-public

Chauve souris
et
Boisements humides



2 sorties scolaires
programmées pour
l'automne

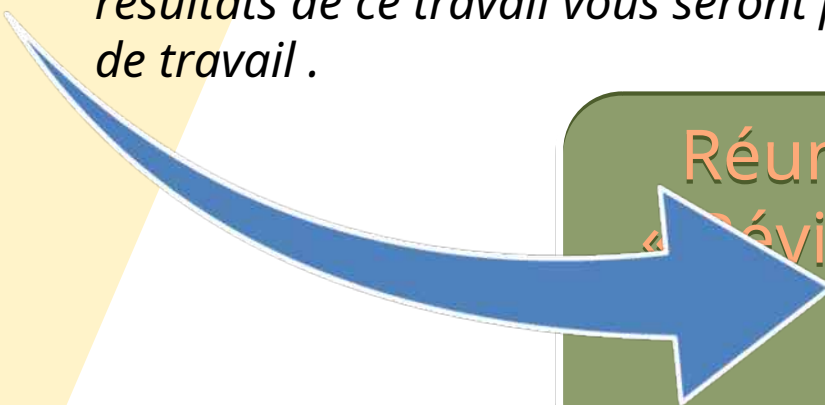


4. Suivi du DOCOB et orientations de gestion

Révision de l'arborescence du DocOb

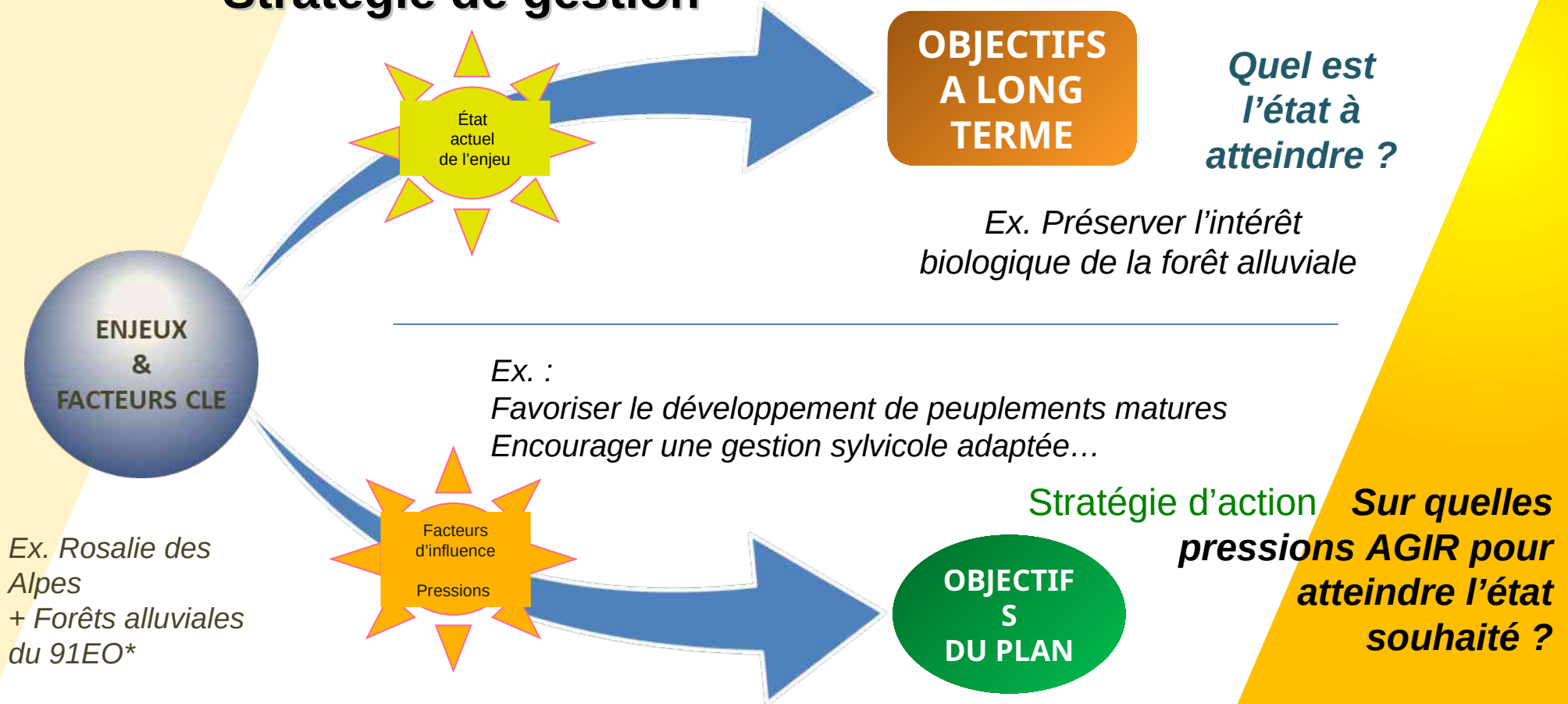
L'arborescence du DocOb a fait l'objet d'une réflexion approfondie. Elle a donc été révisée.

Dans un souci d'améliorer les échanges, et la compréhension de tous, les résultats de ce travail vous seront présentés et discutés lors d'un prochain groupe de travail .



Réunion à l'automne d'un GT
« Révision de l'arborescence du
DocOb »
Vallée de l'Antenne

Définir l'état à atteindre et choisir la Stratégie de gestion



Synthèse = Tableau d'Arborescence / de bord

Eléments engageant la responsabilité du site	ENJEU	VISION A LONG TERME	
	Etat actuel	Objectifs à long terme	Niveau d'exigence
	Etat de conservation : état de référence ou à dire d'expert	Quel est l'ETAT à atteindre	Détail : niveaux à atteindre pour évaluer la tendance globale
	INFLUENCES SUR L'ENJEU	STRATEGIE D'ACTION	
	Facteurs d'influence	Objectifs de Devpt Durable	Résultats attendus
	Eléments susceptibles d'agir sur l'état actuel	Sur quoi AGIR pour atteindre l'état souhaité ?	Détail : Niveau de pression acceptable pour garantir un EC favorable

5. Perspectives 2024



- Poursuite de l'animation du DOCOB : maintenir et améliorer l'état de conservation des esp. animales et des habitats naturels d'intérêt communautaire présents
- Poursuite de l'animation des MAEC spécifiques « Vallée de l'Antenne et ses affluents »
 - ✓ Recherche active d'éleveurs et propriétaires malgré les baisses de dotations sur le programme 2024
 - ✓ Animation de réunions d'information
- Poursuite du suivi des contrats Natura 2000 : en cours, à renouveler, émergents
- Poursuite du suivi des Chartes Natura 2000 : à renouveler, émergents
- Veille écologique et réglementaire en lien avec les collectivités
- Conseils et préconisations sur les activités et aménagements (EIN)
 - ✓ Rencontre des propriétaires et porteurs de projets
 - ✓ Animation de réunions d'information des communes sur les conseils, l'accompagnement et les chartes

Perspectives 2024



- Poursuite des partenariats avec les autres animateurs Natura 2000
- Poursuite des partenariats locaux : LPO, Charente Nature, Nature environnement 17, Association Perennis, EPTB, Fédération de pêche, CEN, CETEF, CBNSA
- Mise à jour du tableau de bord de suivi du site initié par la LPO
 - ✓ Constitution d'un groupe de travail
 - ✓ Arborescence des objectifs à Long terme
 - ✓ Priorisations des actions selon le niveau de responsabilité du site
 - ✓ Adaptation objectifs/moyens
- Actions de communication et sensibilisation :
 - ✓ Mise à jour des outils de communication et site web
 - ✓ Actualisation des fiches Chartes
 - ✓ Animation auprès des scolaires et du grand public
 - ✓ Réflexion d'un évènement pour els 20 ans du site (2024) : rencontre multipartenariale
- Concertation pour mise à jour des contrats forestiers
- Réintroduction du vison : potentialité d'accueil



COPIL 11.10.2023



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

**Merci
pour votre participation**

